



Original: français

No.: ICC-01/12-01/18

Date : 24 avril 2020

LA CHAMBRE DE PREMIERE INSTANCE X

Devant : Mme la Juge unique Kimberly Prost

SITUATION EN REPUBLIQUE DU MALI

AFFAIRE

**LE PROCUREUR c. AL HASSAN AG ABDOUL AZIZ AG MOHAMED
AG MAHMOUD**

Public

Avec Annexe A confidentielle

**Communication du Bureau du Procureur
concernant la re-divulgence d'un élément de preuve**

--

Paquet Image Update 07

Origine: Bureau du Procureur

Document à notifier en application de la norme 31 du Règlement de la Cour à :**Le Bureau du Procureur**

Mme Fatou Bensouda
M. James Stewart

Le conseil de la Défense

Me Melinda Taylor
Me Kirsty Sutherland
Me Antoine Vey

Les représentants légaux des victimes

M. Seydou Doumbia
M. Mayombo Kassongo
M. Fidel Luvengika Nsita

Les représentants légaux des demandeurs**Les victimes non représentées****Les demandeurs non représentés****Le Bureau du conseil public pour les la victimes****Le Bureau du conseil public pour Défense****Les représentants des Etats****L'Amicus Curiae****LE GREFFE****Le Greffier**

M. Peter Lewis

La section d'appui à la Défense**L'unité d'aide aux victimes et aux témoins****La section de la détention****La section de la participation des victimes et des réparations****Autres**

Introduction

1. Le Bureau du Procureur procède par les présentes à la re-divulgence d'un élément de preuve à charge en application de l'article 67(1)(a) et (b) du Statut de Rome.

Observations

2. Le 3 mars 2020, le Bureau du Procureur a envoyé à la Défense le lien du *Paquet Image update 07* contenant un élément de preuve, à savoir une photographie montrée à un témoin lors de la prise de sa déclaration. Cet élément a déjà été divulgué dans le *Paquet Pré-procès INCRIM n° 11* en date du 26 juillet 2018 et le *Paquet Pré-procès Metadata Update n° 1* en date du 12 février 2020. Cet élément est re-divulgué en remplaçant l'image par une image de meilleure qualité.

Confidentialité

3. Le Bureau du Procureur dépose l'Annexe A comme confidentielle dans la mesure où il s'agit notamment d'un processus *inter partes* entre le Bureau du Procureur et la Défense.



Fatou Bensouda, Procureur

Fait le 24 avril 2020

A La Haye (Pays-Bas)